

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 20 janvier 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Hébert, Antoine \(1815-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (25r, 26v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 20 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/10920>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé

À propos de la séparation des époux Godin-Lemaire et de l'évaluation des biens de la communauté des époux. Godin a remis au notaire Gauchet 64 livres de comptabilité de la manufacture Godin-Lemaire, mais ne souhaite pas effectuer des travaux de comptabilité demandés par les conseillers d'Esther Lemaire. Il indique ne pas détenir un inventaire détaillé du matériel des usines de Guise et de Laeken et se demande pourquoi il devrait communiquer l'état de ses affaires en 1868 alors que la liquidation de la communauté est arrêtée à 1863. Godin demande quelles sont les instructions de Jules Favre à ce sujet et joint des documents à son courrier.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances d'entreprise](#), [Industrie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Hébert \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Delpech, Alphonse (1821-1902)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvoué et homme politique né en 1821 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et décédé en 1902 à Amiens (Somme). Alphonse Alexandre Désiré Constance Delpech est fils du géomètre en chef du cadastre du département des Pyrénées-Orientales. Il est nommé en 1850 avoué auprès de la Cour d'appel d'Amiens. Il est ensuite président de chambre à la même cour d'appel. Il est premier adjoint au maire d'Amiens de 1875 à 1880, maire d'Amiens par intérim entre septembre 1875 et juillet 1876 puis entre avril 1879 et septembre 1880. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1892.

NomFavre, Jules (1809-1880)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#).

NomHébert, Antoine (1815-)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéPolitique

BiographieHomme politique français né en 1815 à Caen (Calvados). Antoine Joseph Hébert est maire de l'ancienne commune de La Chapelle, annexée à Paris en 1860 et intégrée au XVIIIe arrondissement de la capitale. Il est conseiller municipal de Paris de 1859 à 1870. Il est nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur le 14 août 1862. Il visite le Familistère de Guise en 1866. Il est domicilié à Paris au 16, rue des Rosiers (XVIIIe arrondissement, nommée des Roses après 1867).

NomLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéDroit/Justice

BiographieJuriste et avocat français né en 1831 et décédé en 1868. André Paul Oscar Lecoq de Boisbaudran est docteur en droit, avocat au barreau de Paris à partir de 1853. Il est le secrétaire de l'avocat et homme politique républicain Jules Favre (1809-1880) dans les années 1860. Lecoq de Boisbaudran est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1857 à Paris. Il réside au 6, rue du Pont-de-Lodi à Paris. André Lecoq de Boisbaudran disparaît à la fin de septembre 1868 au cours d'une excursion dans les montagnes du Tessin italien.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caïus \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 31/05/2023

Genève le 20 janvier 1865

Monsieur levog de bois Gamblin

Monsieur

Le mouvement que M^e Godin m'a fait
de son retour me fait croire qu'il pourraient
bien n'être pas inutile de parler à votre
attention les faits suivants cela donne lieu
par suite de la réponse faite à la
communauté fait à M^e D'Appel l'autre
M^e Gambet me demande 60 volumes de
ma complaisance dont vous avez à joindre
les deux premiers à sa demande et que j'ai
désireux, il disait alors de rembourser depuis
1836 jusqu'à ce jour les sommes faites chaque
année dans quel but? sans doute pour en
être ut argument. mes affaires augmentant
chaque année que j'ai intérêt à prolonger
la liquidation pour faire des bénéfices
si au contraire les affaires avaient diminué
pour dire quel est à présent à prolonger cette
situation.

Le renouvellement demandé à M^e Hubert ne
peut pas suffisante car au contraire
M^e Gambet vient dans mes bureaux - avec
une note d'ordre que vous recevez copie
à l'insu, cette note comporte certains termes
de complaisance que je ne me crois pas
obligé de faire par donc fait réponse
à M^e Gambet que la plus grande partie

De mes livres étant en la possession, il
peut y faire partie des documents demandés
que pour le reste mes livres sont à
la disposition dans mon bureau

en insistant auquel de lui a eu quelqu'avis
pour savoir à qui sont destinés les affaires
de l'antécedent de juillet 1866 : et que
sinon, l'on a fait de ses et on lui demande
à ce sujet de rebrousser les pieds et de renvoyer
les produits et leur prix de cette

toutes les demandes faites au ministre de l'Intérieur
qui démontre évidemment que son avocat a
pris auquel d'autant de responsabilité question tout
à qui a été fait et décidé par le tribunal
de Paris

je n'ai pas été titré de matrice de
femme et de être en faillite

mon inventaire général n'est pas clos
et ne le sera pas de sitôt pour cause que
y a-t-il un intérêt si pressant pour mes
adversaires à déclarer à qui a passé dans
mes affaires en 1866 quand il s'agit d'un
liquidation arrêtée en 1863 ?

je vous serai bien obligé de me donner les
instructions de M. Jules Passy

Veuillez agréer mes meilleures salutations

enfz 3 copies de M. Gambel
et deux lettres de lui qui peuvent aider
à démontrer que les communications lui
ont faites sans qu'il fût usage de commission
de police.

Gardie